

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER
du 19 septembre 2013**



Présents

Exécutif	MM. Marc Michela Alain Corthay Etienne Murisier	maire adjoint adjoint
Bureau du Conseil	Mmes Coranda Pierrehumbert Julia Collis	vice-présidente secrétaire
Conseillers-ères municipaux-ales	Mmes Jennifer Gabaz, Isabelle Meier, Valérie Sella	Corinne Ménétrey, Ania Schwab,
	MM. André Favre, Yannick Dupraz, Jean-François Jordan, Jean-Baptiste Leclercq, François Mégevand, Léon Piller	
Personnel communal	M. Michel Vazquez	secrétaire général
<u>Absent-e-s excusé-e-s</u>	M. Jacques Petitpierre	président
	M. Florio Togni	conseiller municipal

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin 2013
 2. Communications du Bureau du Conseil
 3. Communications du Maire
 4. Projet de délibération :
 - **09/2013** : Ouverture d'un crédit d'investissement pour les travaux de drainage de détail et de construction de sous-collecteurs sur la parcelle n° 1053, sise à la route de Covéry
 5. Rapports des commissions
 6. Rapports des représentants au sein des commissions externes
 7. Election des Président-e et Vice-président-e du local de vote pour l'année 2014
 8. Demande de naturalisation genevoise
 9. Divers.
-

La **Vice-présidente** ouvre la séance à 20h15 en annonçant les personnes excusées.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin 2013

Le procès-verbal est approuvé, sans remarques.

2. Communications du Bureau du Conseil

a) Décisions prise en Assemblée générale (AG) de l'Assoc. des communes genevoises (ACG)

La **Vice-présidente** énumère les montants qui seront versés par le Fonds intercommunal en faveur de divers organismes, en rappelant que le Conseil municipal peut faire valoir son droit de veto dans le délai habituel de 45 jours dès la date de l'AG.

Personne ne s'y oppose.

3. Communications du Maire

a) Rapport administratif

Le **Maire** adresse ses remerciements à toutes les personnes ayant collaboré à son élaboration, en particulier les Président-e-s des commissions, les Adjoints, Brigitte Saillet-Veuillet, ainsi que Jean-François Jordan pour son aide pour la partie financière. Un exemplaire est distribué aux personnes présentes et sera envoyé aux institutions, banques, Etat, Communes et quelques exemplaires seront à disposition prochainement à la Mairie. Pour les autres, il peuvent le consulter ou le télécharger sur notre site internet, puisqu'il n'est plus distribué à la population depuis l'année passée (en 2012, 3 personnes seulement sont passées prendre un exemplaire en Mairie). Cette information paraîtra dans un prochain Meinier infos.

b) Berthet

Tout est vendu - comme chacun le sait - et pour les 6 appartements locatifs, les baux ont été signés. L'entrée aura lieu le 31 octobre pour les locataires et le 5 novembre pour les propriétaires. Claude Meylan et les représentants du Comptoir immobilier feront un dernier point de situation lors de la séance du 17 octobre prochain.

c) Subventions

Alain Corthay fait circuler quelques documents résumant les actions concrètes qui ont pu être menées en partie grâce à notre soutien financier.

d) Animatrice sociale

Le rapport des activités de Brigitte Aellen pour l'année écoulée est distribué à tous.

e) Centre du village

Des réunions vont être tenues par les groupes de pilotage et de référence, indique le **Maire**. Une assemblée avec la population sera organisée le 5 décembre, pour donner diverses informations sur l'espace intergénérationnel.

Nous avons encore quelques petits soucis dans ce lieu (stores, rideaux, tortues...), mais ils sont réglés au fur et à mesure, en principe d'ici novembre tout devrait être en ordre.

Le problème des grilles qui font du bruit lorsqu'on passe dessus va être réglé, indique **Etienne Murisier** en réponse à la question de **Yannick Dupraz**.

Alain Corthay rajoute que la population se pose des questions par rapport à ce qui se fait au Centre du village (jardinage, transats, cinéma, qui peut y participer, etc) ; c'est dans ce but que tout le monde est convié le 5 décembre, pour apporter les réponses à ces questions, mais aussi recueillir d'autres suggestions et idées.

f) **Mercredi à l'école**

Le Maire rappelle qu'à la rentrée 2014-15, les élèves de 5P à 8P iront aussi à l'école le mercredi matin, ce qui complique l'organisation du parascolaire après 11h30.

Alain Corthay complète en précisant qu'une réflexion est en cours au GIAP pour prendre ou non en charge le parascolaire le mercredi à midi. Ce sera probablement nécessaire dans les grandes communes comme la Ville de Genève, mais dans les plus petites, il semble que ce soit difficile et trop coûteux. En effet, il faut au moins 20 élèves pour "rentabiliser" l'opération, alors qu'à Meinier par exemple, selon leurs chiffres, le nombre d'élèves ne serait que d'une dizaine. Concernant le coût du GIAP pour Meinier, il augmente de 20%, soit environ Fr. 25'000.- ; il va se renseigner pour avoir plus d'explications, car l'augmentation n'est que de 12% au niveau du canton et l'accroissement de la population meinite (au Centre du village) n'est pas suffisamment important pour provoquer un tel écart.

4. **Projet de délibération**

- **09/2013** : Ouverture d'un crédit d'investissement pour les travaux de drainage de détail et de construction de sous-collecteurs sur la parcelle n° 1053, sise à la route de Covéry

Etienne Murisier présente l'emplacement relatif à cette délibération et en explique les raisons.

La Vice-présidente lit la délibération.

- ▶ **Le Conseil vote et l'accepte par 12 voix pour, soit à l'unanimité.**
(délibération votée en annexe)

5. **Rapports des commissions**

a) **Bâtiments & Aménagement (BAM)**

Corinne Ménétreay détaille les réunions du 11 juin et du 3 septembre, ainsi que la tournée des bâtiments du 30 juin.

- **Ecole**

La dalle de la toiture de l'école - division moyenne - subissait des infiltrations, ce qui a été réparé durant l'été. Le deuxième vestiaire des filles de la salle de gym a été refait, le carrelage étant en mauvais état. Une révision du chauffage de la salle de gym s'est avérée nécessaire, car il dysfonctionnait. Les supports à trottinettes achetés vont être posés dans le préau de l'école.

Concernant le portail de l'école qui a été soudainement fermé, **Alain Corthay** répond qu'une pétition de 60 parents nous est parvenue avec un grand nombre de revendications pour sécuriser le préau ; cette action est la seule à laquelle l'Exécutif - et les membres présents de la commission ad hoc - ont répondu favorablement pour l'instant, les autres requêtes semblant disproportionnées. Il rajoute que cette fermeture provisoire était quelque peu brutale, mais qu'il s'agit d'un essai pour provoquer des réactions. Il serait possible de faire un portail qui ne puisse s'ouvrir que par un adulte. Tous les points de cette pétition vont être discutés avec l'école et l'APEM, ainsi qu'avec les autres commissions concernées. Il faut garder à l'esprit le bien commun et non seulement l'intérêt ou le confort personnel. Une discussion s'engage.

- **Salle communale**

Le parvis devant la salle communale est potentiellement dangereux à cause des nombreux pavés qui n'y sont plus. Il est envisagé d'enlever le pavage et de poser un enrobé bitumeux sur cette surface. La réfection des façades de la salle communale sera à prévoir en 2014. Une isolation et un double vitrage sera également à faire - devis à demander. 20 chaises seront commandées, car une partie d'entre elles sont abîmées. Des ardoises vont être remplacées sur la toiture, une fois que la tente aura été enlevée. Local AJM : les lambourdes ont été posées pour isoler le local et ils vont peindre eux-mêmes. Nous attendons un rapport de SIG pour voir si la partie électrique est conforme.

- **Gy 28**

La peinture sera refaite pour l'immeuble Gy 28, uniquement la partie de la Poste pour l'instant, et les volets seront à repeindre ou changer - prise en charge dans les comptes de l'immeuble.

- **Divers**

Tous les contrats d'entretien pour le chauffage et la ventilation des bâtiments communaux ont été conclus avec l'entreprise Sigma.

b) Finances (FIN)

Le processus budgétaire est en cours selon **Jean-François Jordan**. Les nouvelles projections fiscales seront aussi discutées lors de la présentation du budget.

c) Information, Communication & Votations (ICV)

François Mégevand indique que l'écran d'informations de l'espace intergénérationnel, situé dans le hall d'entrée du bâtiment collectif, est actif depuis ce jour. Il projette diverses informations test pour l'instant et comprendra à l'avenir les informations villageoises, les menus du restaurant, etc. La commission définira un cahier des charges précis pour les informations véhiculées sur cet écran.

d) Santé-Social & Aide au Développement (SAD)

Julia Collis rapporte les discussions de la séance tenue ce lundi :

Brigitte Aellen a remis le rapport d'activités déjà évoqué par Alain Corthay, ainsi qu'un résumé des activités estivales (chaises longues, ChatProjeté, potager...). Le groupe de pilotage (utilisateurs du bâtiment collectif) se réunira le 25 septembre, celui de référence (habitants) le 10 octobre. Une assemblée communale est agendée au 5 décembre 2013.

Le repas des aînés est fixé au 19 janvier 2014, avec l'arbre pour thème, y compris l'arbre généalogique pourquoi pas.

Sur notre site internet, la partie dévolue aux bénévoles et aux échanges de services est en phase de finalisation. Un tous ménages informera la population en temps utile.

e) Petite Enfance, Ecole & institutions pour la Jeunesse (PEEJ)

En l'absence de Florio Togni, Président de la commission, **Ania Schwab** résume la réunion du 9 courant. Ils ont passé en revue les promotions qui se sont bien déroulées malgré la météo, hormis le service du football qui est à revoir (un peu lent).

18 cours d'anglais (2 de plus entre-temps, soit 20 précise **Alain Corthay**) sont donnés hebdomadairement à Meinier.

Le Conseil d'établissement de l'école tiendra sa séance le 23 septembre.

L'effectif du parascolaire passe de 40 à 50 enfants en fin d'après-midi.

Le sol de la Ludo a été refait et Anne Stubbe, ludothécaire, voit son temps de travail augmenté de 20 à 25%.

Concernant le jardin d'enfants, 35 enfants en tout le fréquentent, à raison de 18 maximum par demi-journée.

La crèche a un taux de remplissage proche des 100%.

Trois nouveaux enseignants sont arrivés. La rencontre avec eux tous est fixée au 3 octobre.

L'insonorisation dans la salle du Petit Gourmand est toujours à régler.

f) Environnement, Routes & Agriculture (ERA)

La tournée des routes aura lieu le 26 du mois et la commission traitera aussi du budget et procédera à un résumé de l'été, rapportent **Léon Piller** et **Etienne Murisier**.

g) Sports, Culture & Loisirs (SCL)

Les membres se sont réunis à 3 occasions, fin juin, mi-août et début septembre, précise **André Favre**, pour la préparation du 1^{er} Août, celle du Noyer, ainsi que la sortie du Conseil municipal, pour laquelle **Jean-François Jordan** apporte quelques précisions : départ vers 7h45 avec des vêtements qui devront tenir compte de la météo. Pas de tenue vestimentaire particulière ne sera nécessaire, hormis qu'une petite marche est tout de même prévue et qu'il faudra donc prendre un petit pull pour l'après-midi. Inscription au moins une semaine à l'avance.

Etienne Murisier rajoute que la grande sortie du Conseil est déjà programmée pour le week-end du Jeûne Genevois, soit les (11 ?)-12-13-14 septembre 2014.

h) Réclamations (REC)

R.à.s.

6. Rapports des représentants au sein des commissions externes

a) Groupement du CSR (Centre sportif de Rouelbeau)

Jean-François Jordan signale qu'un entraînement pour la course de l'Escalade est organisé au CSR le 10 novembre.

Le terrain de foot est - enfin - homologué jusqu'en 1^{ère} ligue.

Le budget 2014 du Groupement a été validé.

L'extension de la zone sportive a été débattue avec nos collègues de Collonge-Bellerive. En résumé, la commission SCL va s'emparer du dossier pour en discuter, puis s'ensuivra un débat au Conseil municipal, pour pouvoir donner au final une position meinite clairement définie à Collonge-Bellerive. Le souhait de Collonge est de réaliser de nouveaux terrains de foot et une piscine ; il n'est pas question pour nous de payer les études pour la suite, rajoute **le Maire**, étant donné qu'à priori, seule la piscine aurait un intérêt pour Meinier.

b) GIPE (Groupement intercommunal de la Petite enfance de Gy, Jussy, Meinier et Presinge)

La crèche est occupée à 98% annonce **Alain Corthay** (environ 54 enfants sur les 4 communes) et la liste d'attente s'allonge avec une saturation déjà quasi certaine pour la rentrée 2014.

c) Amadeus

Rien à signaler en l'absence de Florio Togni.

d) FITIAP (Fondation de la Pallanterie)

La semaine prochaine se tiendra la prochaine séance, mais sans en avoir encore parlé à la Fondation, **Isabelle Meier** précise qu'elle a l'intention de parler de son souhait de démissionner.

e) Communes-Ecole

Les finances sont saines, les cours ont du succès, tout roule selon **Julia Collis**, qui profite de transmettre quelques corrections à apporter aux données figurant sur notre site internet.

f) Pompiers

Rien de particulier selon **André Favre**. Un petit différentiel existe entre le premier devis pour le tonne pompe et la commande pour laquelle nous avons dû attendre la fin du délai référendaire (9 septembre), soit environ Fr. 7'000.- / 8'000.- de plus, précise **le Maire**.

g) Fanfare

François Mégevand informe que la fanfare effectuera un petit voyage le week-end prochain à Verdun

7. Election des Président-e et Vice-président-e du local de vote pour l'année 2014

La **Vice-présidente** demande si quelqu'un se porte volontaire pour assurer la Présidence du local de vote pour 2014. Personne ne se proposant, **François Mégevand** confirme que les titulaires actuels sont d'accord de prolonger leur mandat, soit :

- | | | |
|---|---|-------------------------|
| ✓ | Monsieur Emile NEGRO | Président |
| ✓ | Madame Marie-Antoinette MEGEVAND | Suppléante du Président |
| ✓ | Monsieur Orlando MENENDEZ | Vice-président |

Alain Corthay réitère sa proposition de transférer le local de vote actuel dans le nouveau local des aînés ; il aimerait que la commission concernée discute de cette idée et donne son point de vue.

8. Demande de naturalisation genevoise

Personne hors Conseil n'assistant à la séance, le huis clos est respecté. **La Vice-présidente** présente donc le dossier de la personne requérante.

Le Conseil vote et donne un **préavis favorable** à cette demande **par 12 voix pour, soit à l'unanimité**. Cette décision sera communiquée à la personne et au département concernés.

9. Divers

a) Miroir

Jennifer Gabaz demande s'il est possible d'installer un miroir sur la route de Gy pour sortir du chemin de Trémoulin, afin d'améliorer la visibilité à cet endroit. C'est possible, mais c'est une demande à faire au canton, étant donné qu'il s'agit d'une route cantonale, indique **le Maire**. **Etienne Murisier** rajoute qu'ils verront ça lors de la tournée des routes.

b) Actions des communes genevoises en faveur de l'environnement

Le Maire continue en faisant distribuer la liste des actions menées par Meinier. La brochure avec toutes les communes genevoises est disponible en consultation à la Mairie.

c) Ancien Café de la Tour

La place de stationnement située devant l'ancien Café de la Tour, lorsqu'elle est utilisée comme le camion qui s'y trouve depuis plusieurs jours, masque les véhicules qui arrivent et représente un réel danger, avertit **Isabelle Meier**. Il serait envisageable de la remplacer par une chicane pourquoi pas, pour préserver l'utilité de son ralentissement, indique **Etienne Murisier**, qui intégrera ce point dans la commission des routes.

André Favre profite du sujet pour demander ce qu'il advient de ce restaurant, car il a vu le panneau qui indiquait que des appartements étaient à vendre. **Le Maire** répond qu'il a relancé les promoteurs à plusieurs occasions pour obtenir des informations sur le projet de transformation. Depuis, l'Exécutif a effectivement été informé qu'un projet de 4 logements était lancé en lieu et place de la transformation du restaurant. Après discussion au sein de l'Exécutif, ils ne sont pas opposés à ce projet de ne pas préserver un café à cet emplacement, malgré l'intention clairement exprimée dans le Plan directeur communal, puisqu'entre-temps, deux restaurants ont vu le jour sur la Commune (Le Rouelbeau et Le Tilleul), en plus du Pommier garni et du Cheval Blanc déjà existants.

d) Campagne Boujon

André Favre pose sa deuxième question, à savoir que devient la "campagne Boujon", dont les hectares de terrain sont complètement en friche, rien n'a été fauché cette année et le bâtiment est bloqué depuis longtemps. C'est une situation très compliquée en effet, qui est relancée régulièrement tous les 6 mois, précise **le Maire**, la seule option étant d'attaquer la requérante à la fin du délai de l'autorisation de construire qui lui a été délivrée. Nous avons écrit pour nous plaindre de l'état lamentable de cette zone et des terrains, mais la Police des constructions nous avait répondu que Mme Boujon respectait les normes de sécurité et celles relatives à l'autorisation de construire en cours.

Plus personne ne demandant la parole, **la Vice-présidente** lève la séance à 21h50.

Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 17 octobre 2013 à 20h15

La Secrétaire
du Bureau du Conseil Municipal

La Vice-présidente
du Conseil Municipal

.....

Julia Collis

.....

Coranda Pierrehumbert

Annexe : délibération votée

Meinier, le 17 octobre 2013 /mv



Meinier

Législature 2011-2015
 Délibération N° 09/2013
 Séance du Conseil municipal du 19 septembre 2013
 p. 1/1

Délibération n° 09

Ouverture d'un crédit d'investissement pour les travaux de drainage de détail et de construction de sous-collecteurs sur la parcelle n° 1053, sise à la route de Covéry

Vu les travaux de terrassement qui ont été effectués pour le chantier de construction du Centre du village - terminé en 2012 (autorisation n° DD 102372-1) - et la possibilité de profiter de la terre extraite lors de ceux-ci pour une valorisation foncière des lots communaux de la parcelle n° 1053, par le biais du remblayage de ce terrain agricole, permettant par la même occasion une économie importante par rapport à un transport de cette terre sur un site hors de la Commune,

vu la nécessité de procéder désormais aux travaux de drainage de détail et de construction de sous-collecteurs sur ladite parcelle,

vu le devis estimatif du 1^{er} juillet 2013, établi par l'entreprise A. Burgdorfer et l'octroi confirmé d'une subvention de 30% par le Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement,

vu l'article 30, al.1, lettres e et m de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, sur proposition de l'Exécutif,

Le Conseil municipal décide par 12 voix pour, soit à l'unanimité

1. D'ouvrir un crédit d'investissement d'un montant brut de Fr. 120'000.-, dont à déduire les subventions cantonales confirmées par décision du DIME (Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement) du 30 juillet 2013, à hauteur de 30% de la facture finale, pour effectuer les travaux de drainage de détail et de construction de sous-collecteurs sur la parcelle n° 1053,
2. D'accepter si nécessaire la création de toutes servitudes éventuelles;
3. De comptabiliser la dépense prévue d'un montant de Fr. 120'000.- dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Meinier, dans le patrimoine administratif;
4. D'amortir le montant de la dépense nette affectée au patrimoine administratif, après déduction des subventions, en 20 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous le n° 71.00.331.16 dès l'année qui suit la fin des travaux;
5. D'autoriser le Maire à contracter si nécessaire un emprunt jusqu'à concurrence du montant de Fr. 120'000.-;
6. De donner les pouvoirs nécessaires au Maire pour signer tous actes et pièces relatifs à cette opération.

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes (LAC) - Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.

Art. 28, al. 2 de la LAC - Le texte complet des délibérations, et les plans d'affectation du sol peuvent être consultés à la Mairie, aux jours et heures fixés par le maire ou le Conseil administratif.

Le délai pour demander un référendum expire le 6 novembre 2013.

Meinier, le 27 septembre 2013

Le Président du Conseil municipal
Jacques Petitpierre